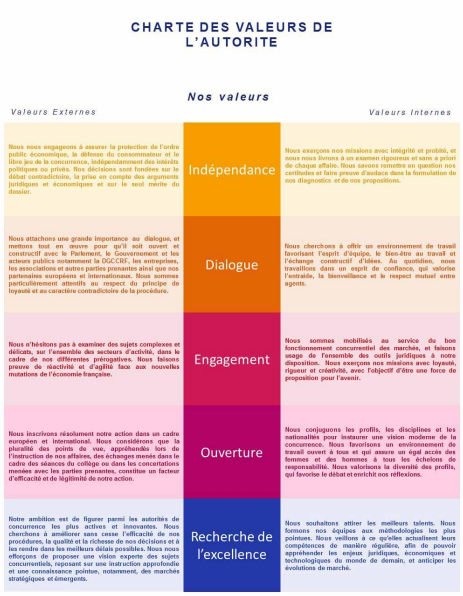
Charte des valeurs

Indépendance, dialogue, engagement, ouverture et recherche de l'excellence, des valeurs que défend l'Autorité au quotidien.

Notre devise : la concurrence au service de tous !

La présente charte identifie les valeurs qui guident notre action au quotidien et s'applique à tous ceux qui travaillent au sein de l'Autorité.

Par ailleurs, l'Autorité se conforme également aux principes inscrits dans sa charte de déontologie et bien évidemment aux valeurs du service public, au premier rang desquelles l'intérêt général et l'impartialité.



Consulter le document

Télécharger - PDF - 433.10 ko